

## Bachelor of Arts

### BA Langue et Littérature Italiennes 30 crédits

#### 1. Description générale du programme

Les études d'Italien conduisant au Diplôme universitaire en Lettres (BA) – Domaine III ont une durée de trois ans (6 semestres) et proposent une formation conjointe en littérature, philologie et linguistique italiennes. Les études peuvent débiter au semestre d'automne ou au semestre de printemps.

Le programme d'études de Bachelor en Langue et Littérature Italienne en branche complémentaire propose une formation qui met l'accent sur les méthodes spécifiques d'analyse du texte littéraire. Une introduction à la philologie italienne et à l'histoire de la langue italienne permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour aborder l'ensemble des textes littéraires.

L'apprentissage de la métrique, de la rhétorique, de la stylistique et de la narratologie constitue la base de toute approche littéraire. Dès le premier semestre d'études, l'approche didactique privilégie la forme du séminaire, qui favorise une participation et un apprentissage actif des étudiant-e-s et leur permet de développer et de valoriser leurs compétences par le travail individuel ou en petits groupes.

Les collaborateurs et collaboratrices du Domaine sont attentifs et attentives, dans leur enseignement, au rôle que la langue et la culture italienne jouent en Suisse et à leur caractère constitutif du patrimoine littéraire et intellectuel du Pays.

Le plan d'études de ce programme de Bachelor est organisé en un module de base M1 (cours et séminaires propédeutiques, d'analyse de la poésie et du récit, de philologie et d'histoire littéraire) et en un module d'orientation littéraire M2 (histoire littéraire et histoire de la langue).

Le présent document régit l'organisation des études d'Italien au sein du Domaine Italien. Pour les dispositions réglementaires générales, se reporter aux règlements de l'Université de Fribourg, et notamment au règlement du 23 juin 2005 de la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg pour l'obtention du diplôme universitaire (niveau Bachelor européen) en Lettres.

#### 2. Structure du programme

Une valeur exprimée en crédits ECTS et correspondant à une estimation quantitative du travail accompli est attribuée à chaque module au moment de sa validation. Cette valeur est indivisible, aucune attribution partielle de crédits n'étant possible au sein d'un module. Conformément aux dispositions de la Faculté, la branche complémentaire présuppose l'acquisition de 30 crédits.

Le plan d'études prévoit 2 modules à 15 crédits chacun, pour un total de 30 crédits. Chaque module se compose de 3 cours (3 crédits) et 1 (pro)séminaire (6 crédits). Pour le Domaine complémentaire la connaissance du latin n'est pas obligatoire.

BA Langue et Littérature Italiennes 30 crédits ECTS

Modules	Cours et séminaires	ECTS	Par module
<b>M1</b> Introduzione all'analisi del testo letterario	C Introduzione all'analisi del testo poetico	3	15
	C Introduzione all'analisi del testo narrativo	3	
	C Introduzione alla filologia italiana o Grammatica storica o corso Dante I	3	
	Proseminario di analisi del testo poetico o di analisi del testo narrativo	6	
<b>M2</b> Letteratura	C Corso di letteratura (a scelta)	3	15
	C Storia della lingua o Filologia e critica	3	
	C Lingua contemporanea I	3	
	S Seminario di letteratura (a scelta) o Lessicografia moderna e contemporanea o Esercizi e applicazioni su testi narrativi	6	

### 3. Modules

#### M1 Introduzione all'analisi del testo letterario (15 crédits)

Le module se compose de trois cours et d'un proséminaire. Le cours d'introduction à l'analyse du texte poétique (examen oral de 30 minutes) offre à l'étudiant-e des notions de base en littérature (métrique, rhétorique, sémantique, stylistique, intertextualité...) ainsi qu'en philologie ; le cours d'introduction à l'analyse du texte narratif (examen écrit de 2 heures) offre à l'étudiant-e des notions de base en narratologie. L'étudiant-e peut choisir d'exercer les connaissances théoriques apprises dans les cours d'introduction dans l'un des deux proséminaires d'analyse du texte littéraire (présentation orale en classe et rédaction d'un travail écrit).

L'étudiant-e doit également suivre un cours (évaluation par examen oral de 30 minutes) parmi les trois suivants : un cours d'introduction à la philologie italienne, qui assure les bases pour l'étude du livre manuscrit et imprimé, de la transmission des textes et de leur édition ; un cours de grammaire historique, qui donne à l'étudiant-e les notions de base de phonétique, morphologie et syntaxe indispensables pour l'analyse des textes ; ou encore le cours Dante I, qui propose la lecture d'une des trois parties de la *Commedia*.

#### M2 Letteratura (15 crédits)

Le module se compose de trois cours et d'un séminaire. L'étudiant-e est libre de choisir, à l'intérieur de l'offre du Domaine, un cours monographique de littérature ou un cours d'histoire littéraire (examen oral de 30 minutes). Un cours de langue contemporaine I (évaluation par analyses guidées pendant le cours) assure l'approfondissement d'un aspect particulier de la langue (langue sectorielle, d'un auteur spécifique ...). L'étudiant-e est libre de choisir entre un cours d'histoire de la langue italienne (examen oral de 30 minutes), conçu comme un parcours à travers l'évolution de la langue entre XVI<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et un cours portant sur un thème qui montre les applications de la philologie à l'interprétation critique (*Filologia e critica* ; examen oral de 30 minutes), reliant deux des aspects les plus importants de la discipline. Le module prévoit la réalisation d'un séminaire, au choix, de littérature ou de lexicographie moderne et contemporaine (présentation orale en classe et rédaction d'un travail écrit). L'étudiant-e qui le souhaite peut suivre l'enseignement *Esercizi e applicazioni su testi narrativi* (évaluation par analyses guidées pendant le cours) à la place du séminaire.

#### 4. Évaluation des prestations

Les évaluations prévues pour les enseignements de chaque module, décrites auparavant, font également l'objet d'une appréciation qualitative, notée sur une échelle de 1 à 6. Chacun des modules est validé si la moyenne des évaluations qu'il comporte est d'au moins 4. Il n'y a pas de possibilité de compensation. L'étudiant-e qui souhaite suivre un cours ou un séminaire en Faculté des Lettres doit s'inscrire à l'unité d'enseignement correspondante via le portail GESTENS ; cette disposition s'applique également aux autres enseignements dispensés en Faculté des Lettres. L'étudiant-e qui souhaite se présenter à un examen doit s'y inscrire via GESTENS avant le délai annoncé par la Faculté. Aucune inscription tardive n'est possible. Un examen ayant donné lieu à une décision d'échec peut être repassé 2 fois (3 tentatives au total). L'examen doit être réussi dans un délai de 4 sessions (calculé à partir de la date d'inscription au cours), sous peine d'échec à l'unité d'enseignement concernée. En cas d'échec, l'étudiant-e devra suivre un nouveau cours/séminaire pour la même unité d'enseignement. Une absence à un examen pour lequel l'étudiant-e s'est inscrit-e est considérée comme un échec, sauf cas de force majeure.

Les enseignements du module M1 sont des cours obligatoires. L'étudiant-e qui ne réussit pas ces épreuves avec un résultat positif et dans les délais prévus n'est pas autorisé-e à poursuivre ses études. Il s'expose à un **échec définitif** dans le Domaine Italien.

Lorsque l'évaluation consiste en un examen, celui-ci a lieu à la fin du semestre ou au début du semestre suivant. Le cas échéant, une session de rattrapage peut être organisée. Trois sessions d'examen sont organisées chaque année (début janvier-moitié de février ; dernière semaine de mai-deux premières semaines de juin ; fin août-moitié de septembre), avant la date de validation des programmes prévue par la Faculté.

Le dernier délai pour la **validation** (avec résultat positif) d'un travail écrit de **séminaire** est la troisième session d'examen suivant la fin du semestre dans lequel le séminaire a été suivi. Concrètement : pour le SA, le dernier délai est le 31 août ; pour le SP, le 31 janvier. Les proséminaires du module M1 font exception (se rapporter aux informations et délais fournis par l'enseignant-e).

Les étudiant-e-s qui, au cours de leurs études, et sans être en situation d'échec, souhaitent convertir leur Domaine secondaire en Domaine principal, ou réciproquement, doivent se conformer aux exigences du plan d'études correspondant. Les enseignements suivis sont considérés acquis, de même que les évaluations réussies, quand elles sont équivalentes dans les deux plans d'études. Dans les autres cas, l'accès au Domaine principal exige des évaluations complémentaires.

Les enseignant-e-s peuvent refuser l'inscription d'un-e étudiant-e, notamment dans le cas des (pro)séminaires, s'il ou elle ne peut pas suivre un certain nombre de séances ou est absent-e aux séances d'introduction (plus de trois absences injustifiées entraînent la disqualification de l'étudiant-e). L'étudiant-e devra suivre une deuxième fois le même enseignement pour le valider.

## **5. Langues**

Tous les cours et les séminaires, les travaux et les examens du Domaine sont effectués en italien. La mention bilingue n'est pas prévue.

Des cours de perfectionnement sont offerts par le Centre de Langues pour les étudiant-e-s qui ne sont pas de langue maternelle italienne.

Approuvé par le Domaine Italien de l'Université de Fribourg le 14 avril 2014.

Approuvé par le Conseil du Département des Langues et Littératures le 18 septembre 2014.

### **Dispositions transitoires**

Le nouveau plan d'études entre en vigueur à la rentrée académique d'automne 2015. Les étudiant-e-s qui commencent leurs études à ce moment sont soumis-e-s sans exception au nouveau plan d'études.

Les étudiant-e-s qui ont débuté leurs études à l'Université de Fribourg entre le SA 2014 et le SP 2015 peuvent choisir de continuer avec l'ancien plan ou de passer au nouveau, et ceci au plus tard avant le début du SP 2016. Le Domaine Italien se charge de valider les équivalences et les reconnaissances.

Les étudiant-e-s inscrit-e-s avant le SA 2014 n'ont pas la possibilité de changer de plan d'études.